

Tronc Commun Thérapie Complémentaire

Table des matières

Introduction	3
---------------------	----------

Bases professionnelles spécifiques / BP

Modules d'apprentissage

BP 1	Conception de la santé, conception de l'homme, éthique	5
BP 2	Identité professionnelle, gestion d'un cabinet	7

Bases socio-économiques / BS

Module d'apprentissage

BS	Psychologie, communication, conduite d'entretien	10
-----------	--	-----------

Bases médicales / BM

Modules d'apprentissage

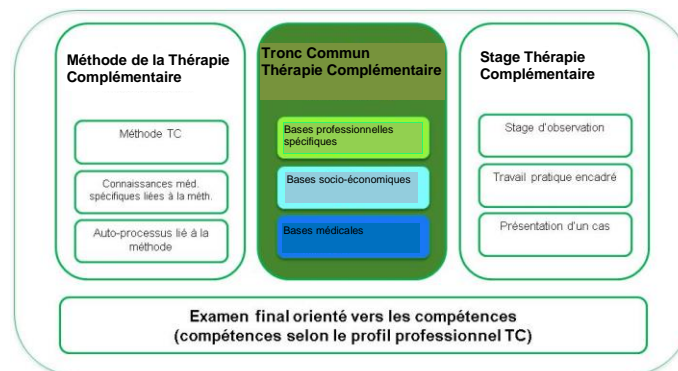
BM 1	Aide d'urgence, réanimation	13
BM2	Biologie, anatomie, physiologie, pathologie, pharmacologie	15
BM 3	Sécurité des client-e-s / sécurité du/de la thérapeute	20

Dispositions finales	23
-----------------------------	-----------

Introduction

But et cadre de référence

Le «Tronc Commun Thérapie Complémentaire» définit les objectifs d'apprentissage et l'éventail des ressources à transmettre pour la partie générale (inter-méthodes) de la formation en Thérapie Complémentaire.



Bases

Le «Tronc Commun – Connaissances et compétences générales dans le domaine de la santé et de la maladie pour les professions de la santé au niveau tertiaire» édité en 2006 par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), aujourd'hui Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), forme la base du Tronc Commun de la Thérapie Complémentaire.

Structure et étendue

L'objet central du Tronc commun TC est la définition des objectifs d'apprentissage et des ressources dans les 3 domaines suivants:

Bases professionnelles spécifiques (BP)	min. 150 heures de formation, dont 56 heures de contact
Bases socio-économiques (BS)	min. 300 heures de formation, dont 104 heures de contact
Bases médicales (BM)	min. 500 heures de formation, dont 180 heures de contact
TOTAL	min. 950 heures de formation, dont 340 heures de contact

Ces trois domaines sont en partie divisés en différents modules d'apprentissage.

Heures de formation et heures de contact

Une heure de formation, de contact respectivement, correspond à 60 minutes.

Les heures de contact sont définies comme des temps d'enseignement/apprentissage sous la direction de chargé/es d'enseignement et comprennent le cours proprement dit ainsi que la pause de 10 à 15 minutes qui y fait suite. Les cours basés sur le Web ne comptent pas parmi les heures de contact.

Les heures d'apprentissage forment la totalité du temps d'apprentissage et comprennent les heures de contact ainsi que le temps moyen nécessaire pour l'apprentissage autonome, les travaux personnels ou de groupe, les contrôles et la procédure de qualification ainsi que l'exercice de la mise en pratique des connaissances acquises.

Pondération des ressources

Il revient au prestataire de définir les priorités en matière de ressources, de développer, à partir de l'éventail des ressources disponibles, un curriculum cohérent en vue de l'atteinte des objectifs d'apprentissage.

Taxonomie des objectifs d'apprentissage

Les niveaux taxonomiques attribués aux objectifs d'apprentissage se basent sur la classification de Bloom, mais sont toutefois réduits à un modèle simplifié comportant 3 niveaux. On trouvera des informations plus détaillées concernant les différents niveaux dans le document «Terminologie du secteur de la formation» de l'OrTra TC.

Contrôle

Le contrôle des différents modules d'apprentissage du Tronc Commun Thérapie Complémentaire doit être effectué avant l'examen final Thérapie Complémentaire. L'intégration des ressources du Tronc Commun Thérapie Complémentaire dans les compétences opérationnelles selon le profil professionnel est examinée dans le cadre de l'examen final orienté vers les compétences.

Formes possibles de contrôle

Le contrôle de chaque module d'apprentissage est effectué selon les prescriptions de l'OrTra TC, et ce, par écrit et/ou par oral, individuellement et/ou en groupes. Les prestataires sont libres de définir l'organisation concrète des examens (p. ex. questions à choix multiple, questions écrites, exposés, dissertations, etc.). Les examens sont toutefois contrôlés quant à leur validité dans le cadre de l'accréditation des formations par l'OrTra TC.

Exigences posées au personnel enseignant

Les exigences posées au personnel enseignant sont indiquées dans chaque module d'apprentissage.

Equivalences

Les prestataires du Tronc Commun TC ont la compétence de prendre en compte les performances d'apprentissage déjà acquises et qui correspondent au Tronc Commun Thérapie Complémentaire (validation des acquis antérieurs, VAA).

Les preuves de la formation ou les titres professionnels avec des contenus d'apprentissage équivalents qui ont été dûment vérifiés peuvent être pris en compte par les écoles ou dans le cadre de la Procédure d'Equivalence Certificat de Branche de l'OrTra TC.

Bases professionnelles spécifiques / BP

Module d'apprentissage BP 1	Conception de la santé, conception de l'homme, éthique
<p>Buts du module d'apprentissage</p>	<p>Le/la thérapeute complémentaire</p> <p>Conception de la santé (C2 / AT2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Explique la conception de la santé, la focalisation et les objectifs de la thérapie complémentaire ➤ Décrit des modèles, des concepts et des principes de la promotion de la santé ➤ Explique les notions de «santé» et de «maladie» ➤ Explique différents concepts de la santé et de la maladie ➤ Explique la santé et la maladie comme un processus d'auto-organisation dynamique ➤ Analyse les aspects de sa conception de la santé <p>Conception de l'homme (C2 / AT2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Explique la conception de l'homme de la Thérapie complémentaire ➤ Explique et interprète les différentes autres conceptions de l'homme ➤ Analyse sa propre conception de l'homme <p>Ethique (C2 / AT2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Explique les notions et les principes de l'éthique professionnelle et leur attribue une importance en lien avec la pratique professionnelle en tant que thérapeute complémentaire ➤ Juge les situations professionnelles sur la base de réflexions éthiques
<p>Ressources</p>	<p>Conception de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception de la santé, focalisation et objectifs de la Thérapie complémentaire selon les bases de la TC • Modèles et concepts de la promotion de la santé (p. ex. Charte d'Ottawa, salutogenèse, empowerment, typologie de la prévention) • Définitions de la santé, de la maladie et des affections • Différence soins palliatifs / traitement curatif • Concepts de la santé (p. ex. absence de troubles, efficacité, aptitude à remplir son rôle, bien-être, homéostasie, hétérostase) • Déterminants de la santé et comportement en matière de santé (p. ex. mode de vie, comportement à risque, déterminants du stress et coping, ressources, facteurs de résilience, facteurs d'influence sociaux, économiques, démographiques et culturels) • autogestion (propre comportement en matière de santé, prévention du burnout, équilibre travail/vie familiale, gestion des

	<p>ressources, gestion des sentiments forts, hygiène mentale: stabilité spirituelle / vulnérabilité)</p> <p>Conception de l'homme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception de l'homme dans la TC selon les bases TC • Différentes conceptions de l'homme (p. ex. conception scientifique, socio-économique, socio-culturelle, philosophique) • Conception individuelle de l'homme <p>Ethique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition de la morale et de l'éthique • Théorie de l'éthique (types de concepts éthiques, droits de l'homme) • Questions éthiques dans la société • Principes déontologiques et directs en matière de comportement (autonomie, utilité, prévention des dommages, égalité de traitement, proportionnalité, responsabilité, compétences professionnelles et clients, présentation auprès du public, collaboration dans la santé publique) • Dilemmes éthiques dans la profession • Obligations légales à l'égard des clientes et des clients (secret professionnel, protection des données, devoir de diligence) • Limites professionnelles • Directives ou code éthique des associations professionnelles
Heures de contact	au moins 28 heures de contact
Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Ecrit et/ou oral • Individuel et/ou en groupe
Exigences posées au personnel enseignant	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances professionnelles démontrées sur les contenus indiqués • Diplôme fédéral TC recommandé

Equivalences

Preuves de formation avec contenus de formation équivalents	Module MA M3 Santé et éthique
Fins de formation avec contenus de formation équivalents	Naturopathe avec diplôme fédéral

Module d'apprentissage BP 2	Identité professionnelle, gestion d'un cabinet
Buts du module d'apprentissage	<p>Le/la thérapeute complémentaire</p> <p>Identité professionnelle (C2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Décrit le processus de développement professionnel TC et MA ➤ Connaît dans les grandes lignes les méthodes de la Thérapie complémentaire et les disciplines de la médecine ➤ Connaît la contribution de la Thérapie complémentaire à la santé et à la société <p>Santé publique et mise en réseau (C1)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Explique les aspects essentiels du système de santé publique, de la politique et de l'économie de la santé ➤ Nomme les principales institutions du domaine de la santé publique ➤ Décrit le domaine de tâches et de compétences des principales professions de la santé ➤ Décrit les possibilités de mise en réseau avec d'autres professions de la santé ➤ Connaît les assurances, les assureurs et les bureaux d'enregistrement <p>Direction et gestion d'un cabinet (C2 / AP2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Explique l'importance pour son propre exercice professionnel de la planification et des instruments de planification, des processus de travail ainsi que de la documentation et de l'archivage ➤ rédige, dans le cadre de son exercice professionnel, les correspondances et les procès-verbaux afférents <p>Droit (C1)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ décrit les niveaux juridiques pertinents dans le domaine de la santé ➤ montre l'importance des prescriptions pertinentes pour la profession pour son propre exercice professionnel <p>Assurance de la qualité (C2 / AP2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ explique sur la base d'exemples choisis l'utilisation de systèmes et d'instruments de développement de la qualité
Ressources	<p>Identité professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bases de l'histoire du développement professionnel de la TC / MA depuis 2000 selon l'image professionnelle et les bases TC • Méthodes de la TC (points communs, différences, vue d'ensemble) et disciplines de la MA • Positionnement vis-à-vis des autres professions de la santé publique <p>Santé publique et mise en réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisations professionnelles nationales et internationales dans le domaine MCA et les tâches qui leur sont dévolues

	<ul style="list-style-type: none"> • Organisations nationales et internationales dans le domaine de la santé publique • Thèmes actuels et acteurs de la politique de la santé • Evolution des coûts <p>Direction et gestion d'un cabinet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan commercial (organisation et stratégie, bases de la planification commerciale, information et communication) • Instruments de marketing pour le cabinet • comptabilité (calcul des coûts du cabinet, stratégie à moyen terme et planification financière, calcul des honoraires, comptabilité) • Documentation, archivage (formes de documentation et d'archivage) • Rapports pour les caisses-maladie • Impôts (systèmes fiscaux suisses, taxe à la valeur ajoutée) • Assurance (assurances sociales: AVS, AI, APG, 2e et 3e pilier), assurance responsabilité civile professionnelle, assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, assurance de choses) • Enregistrement auprès des caisses-maladie • Organisation du cabinet et normes en matière d'hygiène <p>Droit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Législation pertinente pour la profession (Confédération et cantons) • Aspects CO et CC pertinentes pour la profession • Autorisation d'exercer, droit des patients • Protection du titre / port du titre • Formes juridiques d'entreprise, y compris critères pour exercer en qualité d'indépendant • assurances-maladie <p>Assurance de la qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> • systèmes d'assurance de la qualité • Instruments de l'assurance de la qualité thérapeutique (p. ex. par des associations professionnelles)
Heures de contact	au moins 28 heures de contact
Contrôle	Ecrit et/ou oral Individuel et/ou en groupe
Exigences posées au personnel enseignant	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances professionnelles avérées des contenus indiqués • Diplôme fédéral TC recommandé

Equivalences

Preuves de formation avec contenus de formation équivalents	MA M5 Diriger et gérer une entreprise
Fins de formation avec contenus de formation équivalents	Naturopathe avec diplôme fédéral

Bases socio-économiques / BS

Module d'apprentissage BS	Psychologie, communication, conduite d'entretiens
Objectifs du module d'apprentissage	<p>Le/la thérapeute complémentaire</p> <p>Psychologie (C2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Explique des bases de la psychologie ➤ Décrit les éléments principaux de la psychologie cognitive, biologique, du développement, de l'apprentissage et de la communication <p>Communication (C2 / AT2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Explique les concepts reconnus des relations professionnelles ➤ Décrit les aspects de la communication <p>Conduite d'entretien (C2 / AP2 / AT2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Décrit les différentes formes de conseil et techniques de conduite d'entretien, et les utilise dans le cadre des règles et des limites reconnues <p>Processus d'apprentissage et de changement (C2 / AP2 / AT2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connait les différents processus d'apprentissage et de changement axés sur les ressources ➤ Utilise des techniques de l'autoperception ➤ Se confronte à des formes d'auto-réflexion ➤ Connait des approches axées sur les solutions
Ressources	<p>Psychologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction à la psychologie, y compris vue d'ensemble des principales orientations de la psychothérapie • Psychologie cognitive (perception, mémoire, pensée, émotion, motivation) • Psychologie biologique (bases neurobiologiques, relation entre les processus corporels et psychiques) • Psychologie du développement (étapes du développement, phases de vie; modèle du développement de la personnalité, typologies des caractères) • Psychologie de l'apprentissage (types de savoir, bases de l'apprentissage, modes d'apprentissage, stratégies et techniques d'apprentissage, types d'apprentissage, motivation d'apprentissage) • Psychologie de la communication (styles de communication, modèles de communication) • Diverses approches psychothérapeutiques (approches psychoanalytique, humaniste, systémique et comportementale)

	<p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation des relations thérapeutiques (éléments thérapeutiques, rôle thérapeutique, proximité et distance, transfert / contre-transfert, empathie, délimitation, «syndrome du secouriste») • Langage corporel non verbal (mimique, gestuel, attitude, langage symbolique) • Effets de l'interaction sociale sur les sentiments, les pensées, la communication et le comportement <p>Conduite d'entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduite d'entretien thérapeutique: buts et techniques (p. ex. entretien centré sur la personne, centré sur les solutions et les ressources, entretien motivant, écouter, poser des questions, pacing et leading, attitude face à des blocages) • Techniques de conduite d'entretien portant sur la perception de soi (p. ex. focusing, clean language) • Entretien de crise, critique et de conflit • Premier entretien, clarification des buts, indications, conseil, entretien d'évaluation, entretien avec les proches • Bases du travail d'équipe (dynamiques de groupe, rôles, entretien d'équipe) <p>Processus d'apprentissage et de changement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processus d'apprentissage axés sur les ressources et le changement • Techniques d'autoperception du corps, des sentiments, des pensées, modèles de pensée et de comportement (attention, visualisations) • Méthodes de réflexion • Formes d'auto-réflexion, intervision, supervision • Action orientée vers les solutions (résolution de problèmes, objectifs SMART)
Heures de contact	au moins 104 heures de contact
Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Ecrit et / ou oral • Individuel et / ou en groupe
Exigences posées au personnel enseignant	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances professionnelles avérées des contenus indiqués • Formations initiales et continues en psychologie, psychothérapie, psychothérapie corporelle, communication, coaching, supervision

Equivalences

Preuves de formation avec contenus de formation équivalents	Module MA M4: Travailler comme thérapeute
Fins de formation avec contenus de formation équivalents	<ul style="list-style-type: none">• Naturopathe avec diplôme fédéral• Psychologie, psychothérapie, psychothérapie corporelle, communication, coaching, supervision, travail social• Médecin• Professions pédagogiques

Bases médicales (BM)

Module d'apprentissage BM 1	Premiers secours, réanimation
<p>Objectifs du module d'apprentissage</p> <p>Selon les exigences du Swiss Resuscitation Council, BLS-AED complet (generic provider)</p>	<p>Le/la thérapeute complémentaire</p> <p>Réanimation BLS-AED (C1 / AP2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Donne l'alarme correctement ➤ Tient compte de sa propre sécurité en portant secours ➤ Applique correctement les mesures BLS, y compris l'utilisation de l'AED, sur mannequins adulte et enfant ➤ Reconnaît les caractéristiques typiques de l'arrêt respiratoire et cardio-circulatoire, de l'infarctus du myocarde et de l'accident vasculaire cérébral ➤ Effectue correctement une position latérale en cas d'inconscience ➤ Applique les mesures BLS dans des scénarios de cas concrets, axés sur les groupes cibles ➤ Se penche sur sa propre motivation à porter secours ➤ Décrit la façon de gérer les facteurs défavorables aux premiers secours
<p>Ressources</p> <p>Selon les exigences du Swiss Resuscitation Council, BLS-AED complet (generic provider)</p>	<p>Réanimation BLS-AED</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assister tout en assurant sa propre protection • Reconnaître et évaluer des situations d'urgence • Numéro d'appel d'urgence national (et lorsque requis, numéro d'appel d'urgence régional) • Chaîne de survie (explication et discussion) • Actions à effectuer selon les directives du SRC • Algorithme du SRC: BLS + AED chez les adultes, les enfants et les nourrissons (à partir de 1 mois) • Entraînement des aptitudes de base: première évaluation, massage cardiaque, ventilation, utilisation de l'AED selon les directives du SRC chez les adultes et les enfants • Position latérale chez l'adulte et l'enfant • Conscience de la situation et résolution des problèmes dans différentes situations d'urgence • Coopération avec des secouristes non-professionnels et des sauveteurs professionnels • Travail d'équipe et communication • Traitement d'au moins 3 scénarios avec complexité croissante (exemples avec au moins deux cas d'urgence cardiocirculatoire et au moins un d'une origine respiratoire) • Motivations du secourisme, y compris les influences favorables et défavorables • Principes de base éthiques • Aspects légaux: responsabilité en cas de non-assistance • Erreurs fréquentes et façon de les éviter • Discussion de questions ouvertes

Heures de formation et de contact	au moins 6 heures de contact
Exigences posées au personnel enseignant	Label SRC pour les cours Basic Life Support SRC ou qualification supérieure (Médecin, Ambulancière / Ambulancier dipl. ES)

Equivalences

Preuves de formation avec contenus de formation équivalents	Attestation BLS - AED – SRC valable au moment de la présentation du certificat de branche
Fins de formation avec contenus de formation équivalents	Médecin, Ambulancière / Ambulancier dipl. ES

Module d'apprentissage BM 2	Biologie, anatomie, physiologie, pathologie, épidémiologie, pharmacologie
Buts du module d'apprentissage	<p>Le/la thérapeute complémentaire</p> <p>Biologie (C1)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ explique la structure et les fonctions des cellules et des tissus ➤ nomme dans les grandes lignes les principaux processus généraux du métabolisme ➤ décrit les bases et les lois de l'hérédité ➤ décrit la structure et l'importance des agents microbiologiques ➤ connaît les notions hygiéniques de base et décrit les principes et les mesures d'hygiène pertinents pour la pratique <p>Anatomie / physiologie (C1)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ décrit dans les grandes lignes l'anatomie et la physiologie de l'être humain <p>Pathologie générale (C2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ explique dans les grandes lignes les phénomènes et notions importants de la pathologie générale et connaît leur importance pour le déroulement des processus de maladie et de guérison <p>Physiopathologie / pathologie (C2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ décrit dans les grandes lignes et dans un langage technique correct les éléments principaux des tableaux cliniques/affections des différents systèmes organiques, et en connaît les symptômes essentiels ➤ connaît dans les grandes lignes les moyens de diagnostic médical (anamnèse, examen corporel, laboratoire, procédés d'imagerie) ➤ distingue les principaux tableaux cliniques sur la base de leurs principaux symptômes <p>Pharmacologie (C1)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ nomme les effets principaux et les effets secondaires les plus fréquents des groupes de médicaments importants <p>Pathologie infectieuse et épidémiologie (C1)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ connaît les principales notions de la pathologie infectieuse ➤ décrit les principales maladies infectieuses, modes de contamination et possibilités de prévention ➤ connaît les principales notions épidémiologiques ➤ connaît le sens et le but de la collecte de données concernant la diffusion et la fréquence des maladies ➤ explique les mesures permettant d'identifier, de prévenir et d'éradiquer les infections
Ressources	<p>Biologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cytologie et histologie • Principaux processus métaboliques, homéostasie • Principes de l'hérédité • Bactéries, virus, champignons, parasites

	<ul style="list-style-type: none"> • Notions: antibiotiques / résistance, aseptie / antiseptie, contamination / colonisation, stérilisation / désinfection • Principes et mesures d'hygiène pertinentes pour la pratique <p>Pathologie générale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notions telles que: hypertrophie / atrophie, hyperplasie / hypoplasie, apoptose / nécrose, oedème, thrombose, embolie, ischémie, infarctus, pathogenèse, étiologie • Inflammations, processus dégénératifs, troubles métaboliques, circulatoires, fonctionnels, génétiques, infections, réactions immunologiques • Bases d'oncologie: néoplasie, formation et classification des tumeurs, signaux d'alarme de tumeurs malignes, prévention <p>Anatomie, physiologie physiopathologie, pathologie générale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Système cardiovasculaire et circulatoire <i>Anatomie / physiologie:</i> coeur, circulation sanguine, artères, veines, capillaires <i>Pathologie:</i> insuffisance cardiaque, infarctus du myocarde, artériosclérose, hypertension / hypotonie, maladie d'occlusion artérielle périphérique, varices, thrombophlébite, phlébothrombose, embolie • Système respiratoire <i>Anatomie / physiologie:</i> voies respiratoires supérieures et inférieures, nez et sinus, poumons <i>Pathologie:</i> maladies des voies respiratoires (sinusite, asthme bronchique, etc.), COPD, pneumothorax, pneumonie, pleurésie, fibroses pulmonaires, tuberculose, carcinome bronchique • Système sanguin et lymphatique <i>Anatomie / physiologie:</i> plasma, érythrocytes, leucocytes, thrombocytes, groupes sanguins (ABO, rhésus), système de coagulation, vaisseaux lymphatiques, ganglions lymphatiques, rate <i>Pathologie:</i> anémies, leucémies, lymphomes, troubles de la coagulation, lymphodème • Système immunitaire <i>Physiologie:</i> immunité humorale / cellulaire, spécifique / non spécifique, immunisation active / passive <i>Pathologie:</i> allergies, maladies autoimmunitaires, infections VIH et SIDA • Système digestif <i>Anatomie / physiologie:</i> cavité buccale et dents, oesophage, estomac, intestin grêle et gros intestin, foie, vésicule biliaire et voies biliaires, pancréas (fonction endocrine et exocrine) <i>Pathologie:</i> maladies de l'oesophage, de l'intestin, du foie, de la vésicule biliaire et du pancréas (en particulier diabète sucré) • Système excréteur <i>Anatomie / physiologie:</i> reins et appareil urogénital <i>Pathologie:</i> infections rénales, insuffisance rénale, calculs rénaux, maladies et troubles de l'appareil urogénital • Organes génitaux <i>Anatomie / physiologie:</i> organes génitaux féminins et masculins, grossesse
--	--

	<p><i>Pathologie</i>: troubles et maladies des organes génitaux masculins et féminins, hernies</p> <ul style="list-style-type: none"> • Système endocrinien <i>Anatomie / physiologie</i>: hormones; hypothalamus, hypophyse, thyroïdes et glandes parathyroïdes, cortex surrénal, médullosurrénale; hormone vitamine D et métabolisme du calcium <i>Pathologie</i>: maladies de l'hypophyse, thyroïde et parathyroïde, cortex surrénal, médullosurrénale, principaux syndromes de carences hormonales / excès hormonal (en particulier syndrome de Cushing), carence en vitamine D • Appareil locomoteur <i>Anatomie / physiologie</i>: structure et fonction des os, des articulations et de la musculature. Principaux os, articulations et muscles des régions suivantes: crâne, thorax, ceinture scapulaire et extrémité supérieure, colonne vertébrale, extrémité inférieure <i>Pathologie</i>: arthrose, arthrite, maladies rhumatismales (collagénose incl.) et de la colonne vertébrale. Ostéoporose, maladies des membres • Système nerveux <i>Anatomie / Physiologie</i>: système nerveux (anatomique) central / périphérique, système nerveux (physiologique) somatique / végétatif (autonome) <i>Pathologie</i>: polyneuropathie, parésie faciale, paraplégie / tétraplégie, apoplexie, sclérose multiple, sclérose latérale amyotrophique SLA, épilepsie, syndrome de Parkinson, traumatisme cranio-cérébral, démence • Peau <i>Anatomie / Physiologie</i>: peau et phanères <i>Pathologie</i>: éruption cutanée, eczéma, infections, tumeurs • Organes sensoriels <i>Anatomie / Physiologie</i>: yeux, oreilles, équilibre, proprioception <i>Pathologie</i>: maladies des yeux et des oreilles, troubles de l'équilibre • Troubles psychiques Principaux symptômes, troubles anxieux et obsessionnels, boulimie / anorexie, dépression / manie, trouble bi-polaire, schizophrénie, maladies psychosomatiques, addiction, conséquences du stress et burnout, syndrome de stress post-traumatique, suicidalité, troubles de la personnalité <p>Pathologie et épidémiologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Infections: voies de contamination, sources d'infection, développement de l'infection, mesures de prévention, principales notions (temps d'incubation, sepsis, etc.) • Principales maladies infectieuses • Notions épidémiologiques importantes telles que épidémie, pandémie, morbidité, mortalité, incidence, prévalence, facteurs de risque • Diverses mesures d'identification, de prévention et d'éradication des infections • Genres (actif / passif), sens et but des vaccinations <p>Pharmacologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vue d'ensemble des effets principaux et des effets secondaires les plus importants des groupes de médicaments ci-après:
--	---

	système cardiovasculaire (antihypertenseurs, glucosides cardiotoniques), sang (anticoagulants), allergies (antihistaminiques, adrénaline), reins (diurétiques), tractus gastro-intestinal (antidiarrhéiques, laxatifs, antiémétiques), anti-douleurs (anesthésiques locaux, opiacés, analgésiques antipyrétiques, anti-inflammatoires non-stéroïdiens), système nerveux central (hypnotiques, narcotiques, antiépileptiques, psychotropes), hormones (glucocorticoïdes, insuline, antidiabétiques oraux), agents anti-infectieux (antibiotiques), cytostatique (agents antitumoraux)
Heures de formation et de contact	au moins 146 heures de contact
Contrôle	écrit
Exigences posées au personnel enseignant	Connaissances professionnelles avérées des contenus indiqués Professions sans obligation de preuve: <ul style="list-style-type: none"> • Pharmacienne / Pharmacien • Médecin • Chiropraticienne / Chiropraticien • Sage-femme / Homme sage-femme BSc. HES • Naturopathe avec diplôme fédéral • Ostéopathe avec diplôme CDS • Infirmière / Infirmier dipl. ES / BSc. resp. MSc en soins infirmiers HES • Physiothérapeute BSc. HES / MSc. HES

Equivalences

Preuves de formation avec contenus de formation équivalents	MA: Module M1 Médecine conventionnelle Preuve d'au moins 146 h de médecine conventionnelle (contenus du module d'apprentissage BM 2)
Fins de formation avec contenus de formation équivalents	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste en activation dipl. ES • Pharmacienne/ pharmacien • Médecin • Technicienne / Technicien en analyses biomédicales dipl. ES • Chiropraticienne / Chiropraticien • Hygiéniste dentaire dipl. ES • Droguiste CFC / dipl. ES • Ergothérapeute BSc. HES • Nutrition et diététique BSc. ES • Nutrition et santé MAS ETH • Experte / Expert en soins d'anesthésie dipl. EPD ES • Experte / Expert en soins intensifs dip. EPD ES • Experte/ Expert en soins d'urgence dipl. EPD ES • Assistante / Assistant en soins et santé communautaire CFC • Technicienne / Technicien en radiologie médicale dipl. ES / BSc. HES • Technicienne / Technicien en salle d'opération dipl. ES • Sage-femme / Homme sage-femme BSc. HES • Art-thérapeute DF • Masseuse / Masseur méd. BF / CC CRS

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• Assistante / Assistant méd. CFC• Naturopathe DF• Orthoptiste dipl. ES• Ostéopathe avec dipl. CDS• Infirmière / Infirmier dipl. ES / BSc. resp. MSc en soins infirmiers HES• Assistante / Assistant en pharmacie CFC• Physiothérapeute BSc. HES / MSc. HES• Podologue dipl. ES• Psychomotricienne / Psychomotricien dipl. CDIP• Ambulancière / Ambulancier dipl. ES• Technicienne ambulancière / Technicien ambulancier BF• Terapista complementare cantonale (TI)• Dentiste |
|--|---|

Module d'apprentissage BM 3	Sécurité des clients / Sécurité des thérapeutes
Buts du module d'apprentissage	<p>Le/la thérapeute complémentaire</p> <p>Gestion du risque (C2, AP2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Explique le contenu, les buts et l'importance d'une enquête auprès des clients dans le cabinet TC et décrit la structure / pondération judicieuse des questions ➤ Documente de manière professionnelle l'enquête auprès des clients, les résultats, les objectifs et le plan thérapeutiques ➤ Connaît et identifie les principaux symptômes des maladies des différents systèmes organiques ➤ Distingue les principaux tableaux cliniques et leurs principaux symptômes ➤ Peut estimer l'urgence d'un examen plus approfondi (immédiatement / dans quelques jours / à l'occasion) et le communique de manière appropriée à la cliente / au client ➤ Connaît et identifie les «drapeaux rouges» (symptômes somatiques et psychiques / troubles qui nécessitent immédiatement un examen médical) ➤ Adresse, en présence de «drapeaux rouges», la cliente / le client aux organes compétents ➤ Réagit de manière adéquate en cas d'urgence <p>Collaboration avec des spécialistes médicaux (C2, AP2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilise ses connaissances de la terminologie médicale pour se concerter avec des spécialistes médicaux, pour comprendre leurs rapports respectivement ➤ Peut, d'entente avec la cliente / le client, chercher le contact avec des professionnels de la médecine et de la psychologie impliqués ➤ Communique de manière appropriée à la cliente / au client un éventuel renvoi à un spécialiste <p>Limites et possibilités de la TC (C2, AP2, AT2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaît et respecte les limites définies par sa propre formation en ce qui concerne ses connaissances médicales et ses possibilités thérapeutiques ➤ Remet en question le contenu et le but du traitement TC lorsqu'il/elle constate un écart par rapport au déroulement attendu et réagit de manière appropriée ➤ évalue correctement son propre rôle et les possibilités de la TC en présence et/ou dans le cadre de la thérapie de symptômes physiques ou psychiques, de troubles respectivement <p>Hygiène (C2, AP2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ décrit la mise en œuvre concrète les principes et les mesures d'hygiène dans son propre cabinet TC
Ressources	<p>Gestion du risque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquête auprès des clients: technique, structure judicieuse et pondération des questions pertinentes pour la TC

	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilités de structuration judicieuses de l'enquête (exemples tirés d'autres professions de la santé) • Symptômes principaux des maladies des différents systèmes organiques et attribution des symptômes importants à des troubles et maladies déterminées • Niveaux d'urgence des symptômes (examen immédiatement / dans quelques jours / à l'occasion) • «drapeaux rouges» (symptômes somatiques et psychiques / troubles qui nécessitent immédiatement un examen médical / psychologique d'urgence) <p>Collaboration avec des spécialistes médicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesures en présence d'urgences, de «drapeaux rouges» respectivement • Connaissance appropriée de la terminologie médicale (contenus de BM 1 et 2) • Centres médico-psychologiques (régionaux) et leurs offres • Communication avec la cliente / le client en cas de transfert et/ou de sollicitation de professionnels de la médecine et de la psychologie <p>Limites et possibilités de la TC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différences entre les concepts thérapeutiques de la TC et de la médecine conventionnelle (contenus de BP 1) • Limites et possibilités de la TC en présence de troubles et de maladies médicaux / psychologiques (transfert, thérapie associée) <p>Hygiène</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hygiène dans le cabinet TC: exigences en matière d'hygiène, comportement hygiénique, hygiène personnelle (en particulier hygiène des mains), hygiène environnante
Heures de formation et de contact	au moins 28 heures de contact
Contrôle	Ecrit et oral
Condition	BM 1 et BM 2
Exigences posées au personnel enseignant	<p>Connaissances professionnelles avérées des contenus indiqués</p> <p>Professions sans obligation de preuve:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pharmacienne / Pharmacien • Médecin • Chiropraticienne / Chiropraticien • Sage-femme / Homme sage-femme BSc. HES • Naturopathe DF • Ostéopathe avec diplôme CDS • Infirmière / Infirmier dipl. ES / BSc. resp. MSc en soins infirmiers HES • Physiothérapeute BSc. HES / MSc. HES

Equivalences

Preuves de formation avec contenus de formation équivalents	MA: Module M1 Médecine conventionnelle
Fins de formation avec contenus de formation équivalents	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste en activation dipl. ES • Pharmacienne/ pharmacien • Médecin • Technicienne / Technicien en analyses biomédicales dipl. ES • Chiropraticienne / Chiropraticien • Hygiéniste dentaire dipl. ES • Droguiste CFC / dipl. ES • Ergothérapeute BSc. HES • Nutrition et diététique BSc. ES • Nutrition et santé MAS ETH • Experte / Expert en soins d'anesthésie dipl. EPD ES • Experte / Expert en soins intensifs dipl. EPD ES • Experte/ Expert en soins d'urgence dipl. EPD ES • Assistante / Assistant en soins et santé communautaire CFC • Technicienne / Technicien en radiologie médicale dipl. ES / BSc. HES • Technicienne / Technicien en salle d'opération dipl. ES • Sage-femme / Homme sage-femme BSc. HES • Art-thérapeute DF • Masseuse / Masseur méd. CFC / CC CRS • Assistante / Assistant méd. CFC • Naturopathe DF • Orthoptiste dipl. ES • Ostéopathe avec diplôme CDS • Infirmière / Infirmier dipl. ES / BSc. resp. MSc en soins infirmiers HES • Assistante / Assistant en pharmacie CFC • Physiothérapeute BSc. ES / MSc. ES • Podologue dipl. ES • Psychomotricienne / Psychomotricien dipl. CDIP • Ambulancière / Ambulancier dipl. ES • Technicienne ambulancière / Technicien ambulancier BF • Terapista complementare cantonale (TI) • Dentiste

Dispositions finales

Le présent Tronc Commun Thérapie Complémentaire entre en vigueur le 28.11.2019 et remplace toutes les versions précédentes.

Solothurn, 28.11.2019



Andrea Bürki
Présidente OrTra TC



Barbara Ettler
Vice-Présidente OrTra TC